

La Houlotte

Démocratie édito

MAIRIE DE



Voilà un extrait de mon discours lors de la cérémonie de citoyenneté qui s'est déroulée courant avril. J'évoquais avec les jeunes présents venus chercher leur carte électorale un bref historique sur le droit de vote en France.

« Sous la monarchie constitutionnelle le vote était restreint. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct avaient le droit de voter pour des électeurs plus riches qui, à leur tour, élisaient les députés.

En 1799, avec le Consulat, tous les hommes de plus de 21 ans ont obtenu le droit de vote. Le système d'élections y était très complexe et l'on peut dire que, ajouté à la discrimination envers les femmes, ce suffrage n'avait d'universel que le nom. Après la chute de l'Empire en 1815, la Restauration rétablit le suffrage censitaire. En 1848, c'est le retour de la République et avec elle, le rétablissement du suffrage universel, qui reste toujours uniquement masculin. Toutefois, le vote devient secret.

En 1944, les femmes françaises ont enfin le droit de voter. Il était temps ! Les Françaises furent parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de voter et celui de se faire élire.

En 1974, la majorité légale et donc le droit de vote passent de 21 à 18 ans. »

Simplement pour rappeler que si le vote n'est pas obligatoire en France, il est le symbole de notre démocratie. Avec plus de 90 % de votants à Champillon, le premier tour des élections présidentielles est venu me conforter et je vous dis à toutes et tous un grand Bravo. J'espère que vous serez tout aussi présents pour le second tour le 6 mai prochain!

Autre moment de citoyenneté, les fêtes commémoratives, dont la prochaine se déroulera le 8 mai prochain dans le cadre de l'anniversaire de l'armistice de la guerre 39-45. J'invite, entre autres, les nouveaux habitants du village à se joindre à la population, toujours présente, accompagnée par la fanfare des vignerons de Champillon qui mène le défilé à travers les rues du village. Rendez vous à 11h15 au lotissement des Bardelots pour le départ du défilé.

Secrétariat de mairie ouvert:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10-12h 13h30 –16h

Infos Mairie

Le Maire Jean-Marc Béguin

Vous pouvez nous contacter par mail:

Secrétariat :

info@champillon.com

Maire: jm.beguin@champillon.com

Adjoints:

- m.launer@champillon.com
- jp.crepin@champillon.com
- s.mousquet@champillon.com

Le site de la commune : www.champillon.com reprend toutes ces informations.

En mai, <u>le secrétariat de mairie</u> sera fermé les jours suivants : lundi 7, mardi 15 après-midi, vendredi 18 et lundi de Pentecôte 28 mai .

Habitations collectives du Toit Champenois rue de Paradis : la <u>collecte des ordures ménagères</u> du mardi 1er mai est reportée au samedi 5 mai.



Le dimanche 6 mai, jour des élections, permanence exceptionnelle à la bibliothèque de 14h à 18h. Pensez-y! NOTEZ BIEN la date retenue pour la collecte des souvenirs à Champillon, organisée à l'occasion des 20 ans de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM) :

Aurélie MELIN vous attendra jeudi 10 mai en mairie, aux heures d'ouverture. Cette collecte est réalisée dans toutes les communes de la CCGVM d'avril à septembre.

A l'occasion de la <u>cérémonie de citoyenneté</u> qui a eu lieu à Champillon vendredi 13 avril à 19h en mairie, 7 jeunes se voyaient remettre officiellement leur carte d'électeur accompagnée du livret citoyen. Seuls 5 d'entre eux ont pu venir : Nicolas Drouin, Chloé Boulanger, Alexis Tabaka, Maxime Renault, Kévin Baudet, Nicolas Drouin . Absents excusés : Julie Roland et François Philipponnat. Ils ont été invités à tenir les bureaux de vote lors des prochaines élections s'ils le désirent.

Un <u>exercice militaire</u> est envisagé du mardi 19 juin au jeudi 21 juin sur une partie de la commune. Cette activité concernera une vingtaine de personnes accompagnées d'un véhicule léger tout terrain et d'un poids lourd. Les personnels se déplaceront à pied et emprunteront les chemins de grande randonnée. Le passage dans les terres cultivées sera évidemment interdit. Les véhicules se déplaceront uniquement sur les axes et pistes carrossables.



Compte-rendu succinct du conseil municipal du 21 mars

Compte administratif 2011:

Pour rappel, le compte administratif retrace le total définitif des recettes et des dépenses de l'année écoulée.

- En ce qui concerne le budget de fonctionnement , les recettes ont été de 398 698 euros pour des dépenses de 329 423 € .
- Pour la section d'investissement, les recettes ont été de 316 577 € pour des dépenses de 278 572 € . Le report à nouveau de 2010 additionné aux résultats de l'année nous donne un excédent de 53 541 € que votre Conseil Municipal a adopté.

Budget primitif 2012:

Pour rappel, le budget primitif retrace les recettes et les dépenses prévisionnelles pour l'année à venir. Il doit être voté à l'équilibre. Ainsi le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget suivant :

- · Section de fonctionnement : 449 905 €
- Section d'investissement : 194 540 €

Le Conseil a, par ailleurs, voté l'attribution de 8 700 euros de subventions aux associations du village (montant compris dans la section de fonctionnement).

Fiscalité locale 2012 :

Comme convenu, les taux de fiscalité locale n'ont pas été augmentés par votre Conseil Municipal pour 2012.

- · Taxe d'habitation: 17,39 %
- · Taxe foncière sur le bâti : 24,57 %
- · Taxe foncière sur le non bâti:18,83 %





Résultats comparatifs des 5 meilleurs pourcentages au premier tour des élections à Champillon

2007 taux de participat	tion 86,52%	(2ème tour 91,96%)	2012 taux de participat	tion 90,17%
1) Nicolas SARKOZY	44,08%	(2ème tour 63,30%)	1)Nicolas SARKOZY	45,31%
François BAYROU	19,28%		François HOLLANDE	20,11%
Ségolène ROYAL	15,70%	(2ème tour 36,70%)	3) Marine LE PEN	13,40%
4) Jean-Marie LE PEN	9,92%		4) François BAYROU	9,92%
5) Olivier BESANCENOT	3,58%		5) Jean-Luc MELENCHON	5,63%



<u>réfection</u> <u>des trottoirs</u> allée des Pins







<u>Comité des fêtes : fête de la musique le 21 juin, place Pol Baudet</u>. Réservez-nous votre soirée !!!! plus d'info dans la Houlotte de juin

<u>Idée d'une visite de Rungis en juin</u> (4h30-10h30) 75 € : Paris-Rungis en bus, visite de tous les pavillons, petit déjeuner steak-frites. Selon nombre de personnes intéressées, possibilité de louer un bus ou minibus depuis Champillon (départ vers 2h du matin).

Faites-vous connaître auprès de Régine HERR au 06 77 14 61 56 ou en mairie.



lundi 14 mai à 19h00 salle des fêtes de Champillon

PETIT PIERRE
THEATRE VISUEL
dès 7 ans

il reste quelques places







Bulletin d'information de la commune de Champillon



Le 14 avril, Familles Rurales a organisé son LOTO annuel avec, en gros lots, 1 TV 82 cm, 1 vélo, 1 pompe à bière (etc...)

Cette année nous avons eu une majorité de joueurs venant de l'extérieur. 180 personnes ont participé à cette soirée dans une ambiance conviviale.

Les gains de cet événement vont servir au fonctionnement de notre Centre Aéré qui accueillera les enfants à partir du 9 juillet : encore quelques places disponibles, prendre contact avec

Mme Sylvie ANDRIEUX au 03.26.59.46.55.

Nous aurons un grand plaisir à vous retrouver en 2013

pour une nouvelle édition du LOTO. Soyez nombreux à participer, vous découvrirez des lots exceptionnels!!!





Un <u>accueil de loisirs</u> est prévu cette année <u>du 09 juillet au 4 août pour les enfant âgés de 4 à 15 ans</u>. Cette année, les sorties principales sont : une sortie dans un parc d'attraction, découverte d' une ferme et balade à poney. Madame Mille organisera des ateliers pour confectionner des objets avec de l'argile. Des grands jeux et des pique-nique seront organisés. Une réunion d'information est prévue début juin. Pour tout renseignement, s' adresser à Mme Andrieux, tel: 03-26-59-46-55

La recette de Jean-Claude

GRENADINS DE VEAU, ASPERGES, MORILLES AU CHAMPAGNE

<u>Pour 4 personnes</u>: 8 médaillons de 80 gr pièce dans le filet de veau, 15 cl de crème liquide, 1 échalote ciselée,1/2 bouteille de champagne, 1 c à soupe rase de fond de veau, 12 asperges vertes, 150 gr de morilles fraîches.

Couper les morilles en deux dans le sens de la longueur, bien les laver.

Faire revenir l'échalote ciselée avec les morilles. Ajouter le champagne. Laisser cuire 15 mn à feu doux , ajouter le fond de veau dilué dans un peu d'eau , puis la crème. Mettre de côté.

Faire cuire les asperges à l'eau salée avec un morceau de sucre. Les garder croquantes et les faire glacer avant de servir.

Faire cuire les médaillons de veau rosés à la poêle avec un mélange d'huile et de beurre. Laisser reposer 5 mn. Garder le jus des médaillons et l'ajouter à la sauce.

Dans une assiette bien chaude, poser les asperges sur le côté, les deux médaillons au milieu et les morilles sur les queues d'asperges. Napper les médaillons avec la sauce. On peut ajouter de la ciboulette ciselée bien fine.

BON APPETIT!



dimanche 6 mai : élections 2ème tour, ouverture exceptionnelle de la bibliothèque

mardi 8 mai : cérémonie du souvenir, RV 11h15 allée des Bardelots

jeudi 10 mai : collecte de mémoire en mairie

dimanche 13 mai : randonnée pédestre à Dizy

lundi 14 mai : théâtre pour les enfants à la salle des fêtes

11, 13 et 25 mai : concerts du mai musical à l'église d'Aÿ

La B'houlotte vous donne rendez-vous



- * dímanche 6 maí à 9h00
- * samedí 19 maí à 13h30

La Houlotte est éditée par la commune de Champillon Comité de rédaction présidé par Marie-Madeleine ADAM Responsable de la Publication : Jean Marc BEGUIN